

normes fixées par la Commission de la fonction publique et sont basées sur des faits et opinions équitables.

M. Woolliams: Dois-je déduire de la réponse du premier ministre qu'il partage l'opinion du président du Conseil du Trésor à l'égard des amputés et des vétérans qui ont servi notre nation, à savoir qu'ils sont de trop lorsqu'il s'agit de congédiements et qu'ils ne jouissent d'aucune priorité malgré la loi de la fonction publique qui la leur garantit?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, on me demande si je partage l'opinion du président du Conseil du Trésor à cet égard. Ce n'était pas son opinion. Le député l'a cité inexactement.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je souleve la question de privilège. Le premier ministre a dit que j'avais cité inexactement le président du Conseil du Trésor. Or, le compte rendu se passe de commentaires. L'influence à mon avis n'émane pas du président du Conseil du Trésor mais du premier ministre qui ne sert pas l'humanité.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question de privilège n'est pas fondée et je doute que nous devions approfondir cette affaire. Je ne veux pas être injuste envers le premier ministre en lui interdisant de répondre à la déclaration du député de Calgary-Nord, mais je tiens à répéter que la question de privilège n'est pas fondée.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA PUBLICITÉ RELATIVE À CERTAINS CONTRACEPTIFS

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Pourrait-il dire s'il est exact que le gouvernement fédéral s'apprête à légaliser ou à permettre la publicité relative à certains contraceptifs?

M. l'Orateur: L'honorable député reconnaîtra que sa question, telle que posée, n'est pas recevable, étant donné qu'il demande au ministre de confirmer une nouvelle.

LES PÉNITENCIERS

LA RUMEUR CONCERNANT L'INSTALLATION DE CONDUITES DE GAZ

[Traduction]

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, pour renseigner le public

et le rassurer, j'aimerais demander au solliciteur général s'il peut dès maintenant déclarer catégoriquement qu'on n'a pas installé de conduites d'injection de gaz dans aucune des prisons canadiennes?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de réfuter la déclaration irréfléchie publiée dans les journaux d'hier voulant qu'on ait muni de jets de gaz les cellules de certaines institutions canadiennes.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. McIlraith: La nouvelle est absolument sans fondement.

LES COALITIONS

LES FIXATIONS DE PRIX DANS CERTAINES INDUSTRIES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Au sujet des récentes augmentations de prix concertées dans les industries de l'acier, du pétrole et du nickel, le ministre songe-t-il sérieusement à faire adopter une loi pour mettre fin aux méthodes collusoires de fixation des prix dans ces industries dont les rapports sont très étroits.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Sans accepter l'hypothèse contenue dans la question, je peux dire que, dans le discours du trône et dans ma déclaration faite à Vancouver lundi il y a huit jours, il a été précisé que nous nous occupons très activement de la révision de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. C'est une mesure à laquelle nous espérons faire subir la première lecture avant la fin de la session.

L'hon. M. Dinsdale: Étant donné ce qu'il a dit à Vancouver, le ministre voudra-t-il informer la Chambre de la date où il fera part des conclusions de son ministère à la suite de l'étude du rapport du Conseil économique du Canada sur la concurrence dans l'industrie canadienne?

L'hon. M. Basford: La réaction du gouvernement à ce rapport du Conseil économique sera manifeste dans le projet de loi que nous avons l'intention de présenter pour modifier la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

LE MANQUE DE PERSONNEL À LA DIRECTION

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire pour le ministre de la Consommation et des Corporations au sujet de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. S'est-il occupé ou s'occu-